

## **SEBAN AVOCATS annonce la nomination de trois nouveaux associés**

**SEBAN AVOCATS annonce la nomination de Marianne Hauton, Tadjdine Bakari-Baroini et Samuel Couvreur en tant qu'associés. Collaborateurs fidèles du Cabinet, ils incarnent l'engagement, l'expertise et les valeurs d'accompagnement des acteurs publics portés par SEBAN AVOCATS. Leurs nominations viennent renforcer des pôles stratégiques : « Contrats publics / Droit de l'énergie », « Action et stratégie foncière », ainsi que « Contrats publics / Services publics environnementaux et Culture ».**



### **Marianne Hauton, nommée associée du secteur « Contrats publics / Droit de l'énergie ».**

Avocate au barreau de Paris depuis 2012, Marianne Hauton est diplômée du Master II Contentieux Public (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), du Master II Droit Public Approfondi (Université Paris II Panthéon-Assas) et de l'Institut de Droit Public des Affaires (IDPA). Elle a rejoint le Cabinet en 2016 pour intégrer le pôle énergie piloté par Marie-Hélène Pachen-Lefèvre.

Depuis, elle accompagne les acteurs publics dans leurs projets énergétiques au stade de leur structuration, de leur contractualisation ainsi que dans le suivi de leur mise en œuvre. Ces projets concernent en particulier les énergies renouvelables (production en particulier), la gestion des réseaux de distribution ou encore l'approvisionnement énergétique. Directrice du pôle depuis 2022, elle devient aujourd'hui associée afin de poursuivre le développement de cette activité en constante évolution qui nécessite un suivi particulièrement fin des évolutions normatives, une appétence pour la dimension technique et requiert de l'agilité pour identifier des solutions pragmatiques et sécurisées.

Marianne Hauton est également engagée dans la politique RH du cabinet, en tant que membre du comité dédié.



### **Tadjdine Bakari-Baroini, nommé associé du secteur « Action et stratégie foncière ».**

Avocat au barreau de Paris depuis 2012, Tadjdine BAKARI-BAROINI est diplômé du Master II Droit immobilier public de l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines. Il rejoint SEBAN AVOCATS en 2017 au sein du pôle Urbanisme, Aménagement, Foncier, et devient directeur du secteur « Action foncière » en 2021 aux côtés de Céline Lherminier.

Il accompagne les collectivités et établissements publics dans tous les domaines liés à l'action et la stratégie foncière et, plus particulièrement, à la mise en œuvre des prérogatives de puissances publiques permettant une appropriation du foncier pour des projets servant l'intérêt public : expropriations, préemptions, droit de priorité, ou encore maîtrise foncière pour des opérations d'aménagement, de renouvellement urbain ou de grands projets.

Tadjdine Bakari-Baroini devient aujourd'hui associé du pôle « Action et stratégie foncière » et intervient à la fois devant les juridictions administratives et judiciaires, et dispose d'une expertise reconnue dans l'exécution opérationnelle de ces procédures. Il est également engagé dans le développement du Cabinet, en tant que membre du comité Doctrine.



**Samuel Couvreur, nommé associé du secteur « Contrats publics / Services publics Environnementaux et Culture ».**

Diplômé du Master II de Droit Public des Affaires (Lyon III) et d'un diplôme universitaire en droit de l'intégration européenne, Samuel Couvreur rejoint SEBAN AVOCATS suite à sa prestation de serment en 2012.

Il intervient, tant en conseil qu'en contentieux, et assiste les collectivités et acteurs publics en matière de passation et d'exécution des contrats publics et plus largement dans les questions liées à la gestion des services publics. Il intervient également en domanialité, aide d'État, et droit des structures parapubliques (associations, SEM, SPL, ...). Samuel Couvreur fait preuve de pragmatisme, d'une grande capacité d'écoute et de synthèse et d'une compétence solide en négociations. Il est expert dans les domaines des services publics environnementaux (déchets, eau, réseaux de chaleur) et des politiques de gestion des équipements culturels.

Basé au bureau de Lyon depuis 2020 et directeur depuis 2021 aux côtés de Guillaume Gauch, il devient aujourd'hui associé et co-dirigera avec Philippe Guellier le bureau de Lyon pour poursuivre le développement et l'ancrage de SEBAN AVOCATS en région Auvergne-Rhône-Alpes.



*Ces nominations s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie de développement, portée par l'excellence, la transmission et l'engagement. Elles illustrent notre volonté de structurer durablement le Cabinet autour de professionnels expérimentés, capables d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux juridiques de nos clients.*



Marie-Hélène Pachen-Lefèvre, avocate associée et Présidente du Cabinet.

À propos de SEBAN AVOCATS

Implanté à Paris et dans 10 métropoles régionales, SEBAN AVOCATS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire. Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux. Ses équipes, fortes de plus de 100 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

[www.seban-associes.avocat.fr](http://www.seban-associes.avocat.fr) - [cabinet@seban-avocat.fr](mailto:cabinet@seban-avocat.fr)

282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris – Tel : 01 45 49 48 49